

Granville (50)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Le centre ville, rue Lecampion, rue Paul Poirier... Etc.  Absence totale de pistes cyclables ou voies vertes... Quel dommage !
-  Les axes principaux d'entrée sortie de Granville (avenue aristide briand et avenue des matignons). Il n'y a pas de piste cyclables dans les deux sens obligeant à être extrêmement prudent.  Aucune politique cohérente de déplacement vélo/transport en commun.
-  LA RUE DES LYCEES  STATIONNEMENT NON RESPECTE
-  Tout: centre ville, aglo, et vers les villes proches (la cote est quasiment impraticable en toute sécurité)  A quand une prise en charge de la circulation à vélo en toute sécurité à Granville terre et mer?
-  le cours Jonville, état du bitume, déplorable,
-  centre ville + grands axes*
-  Manque de parking, pas suffisamment de pistes cyclables, difficulté pour rejoindre les communes avoisinantes en sécurité. La liaison Granville Donville plage est très dangereuse pour les cyclistes. La circulation dans la haute ville est très compliquée.
-  toute la ville puisque rien n'est fait pour circuler à vélo, aucune volonté de l'équipe municipale pour favoriser les déplacements doux.  des itinéraires dans la ville et en liaison avec les petites communes environnantes seraient indispensables ; ce serait un plus touristique et apaisant pour notre région. Nous ne sortons que rarement nos vélos alors que nous choisissons nos vacances en fonction de l'existence de pistes cyclables.
-  partir du port et monter à la gare  Il serait judicieux d'indiquer des circuits (qui existent) hors des routes importantes.
-  plein centre ville, la circulation dense et la vitesse a certains lieux, rendent les cyclistes en danger. ce qui restreint d'accéder la ville en velo.  la mairie de Granville fait des promesses, depuis plus de 10 ans, pour aménager une voie douce vers le centre, tout a fait possible dans une ville balnéaire, mais cela reste des paroles et des projets. inadmissible.
-  Aux rond- points et en sorties des quelques voies dites réserves . Or les pistes existantes sont courtes et jamais connectées les unes aux autres. Entre chaque piste le danger est presque intolérable il faudrait remettre en chantier les projets associatifs nées sous l'ancienne mandature. Certifié sincère c.b.  Satisfaisant tout de même Mais l existant mérite entretien et developpement
-  Le cours Jonville (présence des anciens rails de chemin de fer)
-  dans les grandes rues car stationnement des deux cotés ce qui laisse peu de place aux vélos.Avec le risque de la voiture qui sort sur la rue sans avoir regarder, ou la portière.  on essaie surtout de sensibiliser les élus , eux, peuvent favoriser les déplacements -vélos en sécurité.on promeut et accompagne des classes lors de sorties vélo. De plus en plus de demandes..
-  entre le centre et ses communes alentours
-  les grand axes où la circulation motorisé est importante et les pistes cyclable inexistantes ou non séparé de la route
-  rue Couraye ; route de Villedieu ; route d'Avranches ; route de Coutances ; route de Saint Pair ; route de Donville
-  Des avancés sont certaines, mais il faut que cela se poursuive, encore beaucoup à faire, merci "La ville à vélo" et bon courage !!!
-  la route de Granville à St pair par la côte.
-  Sortie de la "presqu'île" que constitue Granville pour se rendre dans les villages voisins, particulièrement ceux de la côte.  Une municipalité peu concernée, parfois poussée dans le bon sens par l'association "La ville à vélo", mais cette association ne peut pas tout faire.

- ⚠ itinéraire Jullouville-Granville ➡ C'est bien dommage de prendre des routes dangereuses sans piste cyclable pour aller à Granville
- ⚠ les rails et croisements de rails du côté du cours Jonville et de la place Godal ➡ il manque une liaison cyclable le long du littoral en passant par Granville pour rejoindre le Mont-Saint-Michel
- ⚠ La route vers Saint-Pair.
- ⚠ Les routes connectant les villes voisines qui sont non-éclairées et/ou trop étroite pour être correctement partagées ou la vitesse limitée est 70 ou 90 km/h (ce qui ne serait pas un souci si l'on avait une vraie piste cyclable). ➡ On n'utilise pas nos vélos uniquement dans le cadre des loisirs, c'est un vrai moyen de transport.
- ⚠ Pas de parking à vélos en centre ville
- ⚠ Le centre ville car encore beaucoup de circulation de véhicules motorisés. La cohabitation est difficile, le marquage au sol presque inexistant.
- ⚠ Il est difficile pour moi de circuler en ville à cause du nombre de voitures et les portières qui peuvent s'ouvrir à tout moment.
- ⚠ Le centre-ville et les voies pénétrantes ➡ Les voies ne sont pas faciles à aménager et les côtes rendent les déplacements difficiles mais la cyclabilité de la ville n'est pas une priorité politique.
- ⚠ Carrefour de l'octroi Vers les anciens abattoirs en direction de st pair lorsqu'il faut reprendre la rue de gauche pour rejoindre l'école Jules Ferry ...
- ➡ amélioration
- ⚠ les grands axes en sortant de Granville (route d'Avranches, Villedieu,...)
- ⚠ Le souci pour moi est le sens de circulation qui change d'une rue à une autre ou d'un côté à l'autre de la rue. C'est difficile de respecter un code de conduite à vélo, ce qui nous rend, nous cyclistes dangereux et du coup nous ne sommes pas en sécurité.
- ⚠ Je trouve difficile de rejoindre les communes voisines en sécurité
- ⚠ Les grands axes. Pas de pistes cyclables donc dangereux... ➡ Il gagne à être "amélioré"! On part de zéro donc tout est possible. Bonne chance!
- ⚠ la liaison granville - st pair par la côte et par la route d'avranches.
- ⚠ La rue Paul Poirier est à sens unique pour les voitures et le contre cyclable n'est pas autorisé (un trop courte expérience a été tentée sans aménagement) et oblige donc les cyclistes à faire un long détour pour atteindre le coeur de ville depuis l'axe route de Coutances - Port. Les déplacements à vélo ne sont pas assez pris en considération par les municipalités.
- l'association "la ville à vélo" qui oeuvre depuis 2003 n'est pas assez sollicitée. ➡ Les déplacements à vélo ne sont pas assez pris en considération par les municipalités de Granville et environs. L'association "la ville à vélo" qui oeuvre depuis 2003 n'est pas assez sollicitée. Des panneaux indiquant le temps de parcours à vélo - à pied pour aller d'un lieu à l'autre pourraient être déployés. Un meilleur soutien de la municipalité est nécessaire. Tant que les élus ne voient pas les bénéfices à tirer de voir davantage de vélos en ville et moins de voitures, il est difficile d'avancer. Il faudrait que le vélo soit "rentable" en terme économique et de communication. Or il l'est mais les élus n'en sont pas conscients ! Merci à l'association "La Ville à vélo" pour son travail depuis 2003.
- ⚠ Les "grands" axes vers Coutances/villedieu/ Avranches /jullouville dont les voies cyclables sont inexistantes ou discontinues. ➡ Granville = la communauté de communes associées Granville Terre et Mer. Pour les élus, l'usage du vélo semble encore être limité à la balade du dimanche ou rares "écolo-bobos", les problèmes du dérèglements climatiques, de santé publique semblent être inconnus !
- ⚠ Zone commerciale
- ⚠ Le centre ville qui ne dispose d'aucune voie cyclable
- ⚠ le centre ville et la zone piétonne partagée ➡ la ville saturée par les véhicules et les bars débordants sur la chaussée avec les stationnements sur la zone cyclable fait un centre inaccessible en sécurité.
- ⚠ Rue Couraye, route de Donville ➡ ___
- ⚠ Les sorties de la ville sont dangereuses à vélo. ➡ Il n'existe pas de piste cyclable pour se rendre à vélo en sécurité à l'école de musique qui est située en périphérie.
- ⚠ pistes cycles ➡ développer les pistes cycles